

<http://pierre-alainmillet.fr/Delegue-de-quartier-pour-une>



# Délégué de quartier pour une démocratie de terrain !

- Rencontres -

Date de mise en ligne : lundi 17 octobre 2011

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**L'élection des délégués des conseils de quartier sera organisée cet automne, au fur et à mesure des assemblées générales qui se tiendront du 8 novembre (quartier centre) au 14 Décembre (quartier Charles Perraud).**

**Le Grand Rendez-Vous de la ville a lancé la recherche de candidatures et cela fait souvent discuter, autant les délégués sortant que les participants aux assemblées générales ou à l'occasion d'une visite de quartier.**

Depuis sa création, la démarche des conseils de quartier demande des efforts pour se construire et la faire vivre. D'ailleurs à l'origine, la majorité municipale était divisée sur leur création, seuls les élus communistes les proposaient.

Avec le temps, ce principe est devenu mieux connu et plus répandu, il a même fait l'objet d'une loi, qui ne va cependant pas jusqu'à donner des moyens et des droits à ces conseils de quartier !

A Vénissieux, nous continuons à les faire vivre autour d'un principe simple, créer un lien le plus direct possible entre les préoccupations des habitants, leur vécu concret sur le terrain mais aussi leurs envies et leurs engagements, et les décisions, les budgets, les politiques publiques qu'animent l'équipe d'adjoint au maire, mais aussi les partenaires comme la communauté urbaine.

Et depuis le début, on peut parler autant des difficultés que des points forts, des insatisfactions et des mécontentements que des réussites, de ceux qui ne participent pas ou de ceux qui participent.

Les assemblées générales de 2010 avaient montré à ceux qui en doutaient que les conseils de quartier sont ancrés dans la ville, comme un des outils citoyen du lien entre les habitants et les élus. Plus de 1000 Vénissiens ont participé, en venant parfois exposer leur colère, en posant une question précise, en apportant un témoignage, en interpellant le maire ou un adjoint. Et ces assemblées ont fait vivre un travail des conseils de quartier et de leurs délégués qui a pris de l'ampleur depuis 2008.

Nous n'avions jamais connu autant de visites de quartier, de rencontres avec les délégués, de points de permanences.

Et tout ce travail se voit en mairie ! La plateforme des conseils de quartier mise en place en 2010 atteint 295 questions posées. Il en reste 35 sans réponses, dont quelques unes anciennes. Mais au total, cela veut dire que 260 questions ont été traitées par les services.

On constate d'ailleurs que ce qui concerne une compétence municipale est le plus souvent résolu, et que les questions sans réponse sont en général compliquées ! Que ce soit la propreté à l'arrière d'un centre commercial, ou des questions de foncier non résolues avec le Grand Lyon, les conseils de quartier ne sont pas une baguette magique pour résoudre tous les problèmes

Mais ce qui compte le plus, c'est qu'ils permettent à des citoyens de s'informer, d'interpeller les institutions, de donner leur avis, de peser sur les processus de décisions. Un seul exemple récent, la visite de la rue St-Exupéry ou

## Délégué de quartier pour une démocratie de terrain !

---

les riverains n'ont pas validé la proposition des services techniques en réponse à la demande des habitants. Il faudra reprendre le dossier, et cela prendra du temps. Mais cette expérience d'une relation de citoyenneté est essentielle dans un monde dominé par les discours publicitaires et la personnalisation de toute la vie politique.

Alors, les conseils de quartier, on peut les voir comme la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine ! Par rapport aux urgences sociales, à la fracture démocratique, à l'insuffisance des moyens de proximité pour les services publics, leur action peut être vue comme inutile. Mais si on fait la liste de ce qu'ils ont fait, de ce qu'ils ont obtenu, si on regarde la mobilisation qu'ils représentent dans la ville, sans médias et presque sans partenaires impliqués, on peut aussi dire qu'ils sont une des chances de la ville, un de ses points forts !

Sur les 83 délégués élus, certains n'ont pas été actifs. C'était d'ailleurs un sujet de discussion dans certaines assemblées générales. Mais plus de 50 d'entre eux ont pris en 3 ans des dizaines d'initiatives ! De même, les présidents de conseil de quartier n'ont pas tous la même disponibilité, ni le même engagement. Mais tous les quartiers ont été visités, et tous ont fait à plus ou moins grande échelle, l'expérience de la démarche des conseils de quartier.

2012 sera évidemment une année politique toute entière consacrée à ce qui est le plus personnalisé et le plus concentré de la vie politique, l'élection présidentielle. Mais 2012 à Vénissieux peut être aussi une année de progrès des conseils de quartier, de renforcement du nombre de délégués actifs, de multiplication des questions et des réponses, de multiplication des rencontres entre les acteurs du vivre ensemble, de multiplication des expériences de citoyenneté.

Certes, les médias n'en feront pas leur une, mais pour les Vénissiens, ce peut-être un point d'appui pour être solidaire face à la crise.

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous comme candidat(e), les conseils de quartier sont à vous !